

Sommet Mondial de la Société de l'Information 2003

Quand les altermondialistes ratent le rendez-vous

Nous avons appelé dans un article publié ici¹, à ce que la Société civile ne manque pas le rendez vous du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI).

Nombreux sont ceux qui ne l'ont pas raté : ceux qui tout simplement souhaitaient y être visibles, quelques entreprises du secteur privé -PME ou multinationales-, des ONGs venant de divers horizons de la Société civile. Mais force est de constater l'absence dans cette dernière du mouvement altermondialiste à de rares exceptions près. Le déroulement et le résultat de la première phase du Sommet s'en est indiscutablement ressenti.

En effet, du 10 au 12 décembre, s'est tenu à Genève le Sommet Mondial de la Société de l'Information clôturant cette première phase. Certes, il ne fallait guère s'attendre à de grandes avancées de la part des documents issus d'un tel Sommet officiel. L'opération de Cancun où de puissantes ONGs se sont mises au service de certains pays en développement avec les résultats que l'on sait, n'a pas pu se reproduire à Genève d'autant moins que la mobilisation a brillé par sa faiblesse. Un collectif anti SMSI dont les organisateurs restent quasi inconnus a rassemblé une manifestation d'une centaine de personnes, vite réprimée par la police. Un collectif dénommé *geneva03* souhaitant prouver que l'information se fait plus qu'elle ne se discute, a regroupé quelques dizaine de personnes autour de ses initiatives mais s'est fait baladé de salles en salle... Et une poignée de membres, du collectif français de préparation au Sommet, le Casic, collectif pour une autre société de l'information, que nous avons contribué à mettre en place, ont tenté d'influer sur le contenu de l'expression de la société civile et notamment de sa Déclaration.

Quelques manifestations pour dénoncer la situation des droits de l'homme en Tunisie ont rencontré un certain écho dans les médias malgré les tentatives des hommes de main de Ben Ali pour en perturber l'organisation. Enfin parmi les multiples événements éparpillés ici ou là, signalons la journée du collectif *communica-ch* -coorganisateur avec le *Casic* du séminaire sur le sommet pendant le Forum Social Européen²- et la journée de la campagne CRIS qui, invité pourtant au même séminaire, se refuse à évoquer durant cette journée le droit à l'accès jugé non prioritaire. Un éparpillement, motivé pour beaucoup par la volonté d'être visible et qui finalement n'inquiétera guère les organisateurs dans la mesure où aucune initiative mobilisatrice et fédératrice n'a pu rassembler massivement et inquiéter les promoteurs et laudateurs de la société de l'information néolibérale.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la déclaration dite de la « société civile » soit d'une étonnante platitude si ce n'est sur la question des droits de l'homme et dans une moindre mesure sur les logiciels libres.

Si elle n'est pas avare en déclarations de bonnes intentions à propos de l'égalité des sexes, des droit des peuples autochtones, du respect de la pluralité de langues -alors que l'on a imposé de fait et sans guère de protestation la langue anglaise comme seule langue de travail de la Société civile- il a fallu que le Groupe Afrique menace de rédiger sa propre déclaration pour que la problématique du développement apparaisse comme prioritaire. Une timide allusion aux services publics apparaît en introduction³ sous la forme « *En outre, les gouvernements devraient assurer et promouvoir les services publics lorsque les citoyens le*

¹ Courrier d'ATTAC N°335 du 28/05/2002. Sommet Mondial de la Société de l'Information : Ne pas ratez le rendez vous

² Sommet Mondial de la Société de l'Information : pour une alternative au dogme néolibéral. Le compte rendu est disponible à l'adresse <http://csdptt.org/article241.html>

³ ... et ajoutée après protestation en Plénière de la Société civile sur cette lacune par CSDPTT

jugent nécessaires... »!!!. Les affirmations selon lesquelles : « Il nous faut résolument renoncer à toute promotion des TIC au service du développement à finalité purement lucrative et mue uniquement par la loi du marché. Il convient de prendre sciemment et délibérément des mesures en ce sens afin de veiller à ce que les nouvelles TIC ne soient mises en place d'une manière qui perpétue encore les tendances négatives actuelles de la mondialisation économique et de la monopolisation des marchés... »⁴ apparaissent d'une étrange naïveté faute d'une analyse des mécanismes de la mondialisation libérale et de sa dénonciation sans réserve alors que la déréglementation des télécommunications n'a affecté que le premier des secteurs jusqu'ici publics à en subir les effets dévastateurs. Enfin -et nous n'irons pas plus loin dans l'analyse de la Déclaration de la Société civile- citons en dernier exemple les droit des travailleurs qui a droit à 9 lignes sur les trente pages de ce document, dans lesquelles il est question de respecter les normes internationales et le droit des travailleurs à se syndiquer. Et toujours cette affirmation de l'éminence des TIC comme solutions universelles, qui au mieux pourrait passer comme de la naïveté : « Les TIC doivent servir à faire comprendre les règles relatives aux droits de l'homme et les normes internationales du travail et à les faire respecter et appliquer ». Cette Déclaration, est-il spécifié sur sa page de garde, a été « Adoptée à l'unanimité par la plénière de la société civile du SMSI le 8 décembre 2003 ». Relativisons cette emphase en précisant que « la société civile du SMSI » présente pour approuver ce document par acclamation n'a pas dépassé la soixantaine, alors que les organisateurs avaient accredité plus de 1300 associations pour ce Sommet. Ces quelques exemples montrent les égarements mais aussi les graves insuffisances dans l'expression de la société civile représentée au Sommet. Ajoutons d'autre part que, alors que pour les participants aux séances officielles, la participation de la Société Civile semblait être assurée sans accroc, les membres du CASIC présents sur place en sont revenus avec l'impression d'avoir été méprisés.

Le Sommet de Genève ne constituait que la première phase du processus du SMSI, la deuxième phase se déroulant jusqu'au Sommet de Tunis en 2005. Plus encore qu'il y a deux ans, nous pensons qu'il ne faut pas rater ce deuxième rendez vous ; nous allons ici en exposer quelques raisons même si les résultats exposés ci-dessus parlent d'eux-mêmes. Car s'il n'est plus concevable aujourd'hui de laisser les sommets du G8 ou de l'OMC se tenir sans une mobilisation massive, rien ne justifie qu'il n'en soit pas de même pour le Sommet Mondial de la Société de l'Information. Et cela pour plusieurs raisons.

1. Les secteurs convergents de l'informatique, des télécommunications et des médias sont au coeur des préoccupations du mouvement altermondialiste, comme secteurs les plus avancés dans le processus de concentration monopolistique, de mondialisation libérale, de destruction des services publics et de dérives spéculatives.

2. Les sommets organisés par l'ONU sont autant d'occasions d'aller plus avant dans la remise en cause de l'ONU et du système intergouvernemental pour officialiser le pouvoir croissant des multinationales au détriment des Etats. A cet égard l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), a joué le rôle de précurseur depuis la vague de déréglementation du secteur des télécommunication et la privatisation des opérateurs historiques qui en a résulté.

3. Ce Sommet a constitué une des expérimentations les plus avancées (mais peut-être aussi la plus pernicieuse) de la tentative d'instrumentaliser la Société Civile pour consolider le processus de mondialisation libérale.

1. La mondialisation libérale dans le secteur des télécommunications

⁴ Notons au passage les lourdeurs de la traduction qui n'arrangent rien.

Le processus de déréglementation des télécommunications entamé au milieu des années 80 et les privatisations des opérateurs qui en ont résulté, sont à l'origine de la grave crise qu'a traversé le secteur en l'an 2000. La reprise qui s'annonce -pour combien de temps ?- semble avoir saisi nos décideurs politiques d'une apparente cécité et d'une réelle amnésie. Et le sentiment de profonde révolte qui nous saisit devant cet état de fait n'a malheureusement pas pu s'exprimer lors de ce Sommet alors que l'on ne saurait rêver meilleure opportunité pour faire éclater les scandaleuses dérives à la face du monde. On y trouve en effet concentré dans les secteurs des télécommunications et de l'informatique tous les effets destructeurs de la loi du marché dans lequel sont impliqués les banques d'investissements, les analystes financiers, les sociétés d'audit et de conseil auxquels on continue à faire appel comme si de rien n'était, les dirigeants de multinationales et les décideurs politiques. Aurait-on déjà oublié les licenciements de dizaines de milliers de salariés et la rapide dégradation des conditions de travail pour ceux qui ont été épargnés, les faillites frauduleuses et les comptabilités truquées, l'utilisation des paradis fiscaux, l'appauvrissement de millions de petits épargnants et de retraités, les spéculations et délits d'initiés, l'accumulation de dettes des opérateurs de télécommunications, la faillite de centaines d'entreprises?

Un an avant la tenue du SMSI, M. Pasquali, ancien Sous Directeur Général de l'UNESCO et chef du secteur de la Communication, prévenait déjà : *« D'ici là, avec 3 conférences préparatoires et les fabricants de programmes et de canaux qui s'en lèchent les babines d'avance, un déluge de panégyriques, hymnes hosannas, apologies, et autres éloges à ladite Société tombera sur nos têtes, plus abondant encore que celui qui déferla en 1998, quand on voulut nous faire croire qu'Internet viendrait rapidement à bout du sous développement, de la pauvreté et de la faim dans le monde... Une chose est sûre : tout comme dans le cas du « village global », la société de l'information est déjà propriété de quelques uns et il existe un risque bien réel que le Sommet ne serve qu'à renforcer derrière une façade de débats démocratiques, l'adaptation de l'univers des consommateurs au bon vouloir des multinationales, cette fois-ci officiellement invitées »*⁵. Un avertissement, malheureusement bien trop peu entendu, ce qui a permis à ce que le modèle néolibéral soit la référence incontestée et incontestable mise en avant lors du Sommet, le seul véritable clivage qui y a émergé concernant la référence à la Déclaration des Droits de l'Homme et à un degré moindre le financement des TIC dans le cadre du développement.

Le Sommet avait parmi ses objectifs majeurs l'élaboration d'un plan d'action pour la réduction de la « fracture numérique ». Depuis près d'une décennie, l'UIT à travers son Bureau de Développement des Télécommunications, n'a fait que pousser les PVD à déréglementer leur secteur des télécommunications, au mieux avec une première étape de privatisation sous monopole pendant quelques années (de toutes manières peu souvent respectée). Le bilan est pour le moins mitigé quand il n'a produit dans certains pays des échecs patents⁶. Il reste cependant aujourd'hui dans la zone francophone une dizaine de pays où le processus de privatisation rencontre de grandes difficultés, faute de repreneurs intéressés mais aussi du fait de fortes résistances dans ces pays, et il est à craindre que les opérateurs historiques pourtant souvent de plus en plus efficaces depuis quelques années ne soient bradés

⁵ Voir « La société de l'Information, des précédents qui plaident pour la mise en place d'un Tribunal International » d'Antonio Pasquali voir <http://www.csdptt.org/article153.html>. On ne trouvera meilleure analyse de la crise du secteur. On ne s'étonnera pas que le départ de M. Pasquali de l'UNESCO précède de peu la mise à l'écart du directeur du secteur Communication de l'UNESCO Philippe Quéau, au moment où les américains décidaient de leur retour dans cette agence. Voir « Fractures mondiales : Pour une économie politique de la société de l'information » de Philippe Quéau <http://www.csdptt.org/article108.html>

⁶ Voir « Eléments pour un bilan des privatisations des télécommunications en Afrique », voir un extrait à <http://www.csdptt.org/article206.html>. Le texte complet sera bientôt disponible dans un ouvrage collectif dirigé par Jean Jacques Gabas à paraître courant mars 2004 dans la collectif GEMDEV de chez Karthale intitulé "NTIC et développement".

dans un processus d'instrumentalisation au profit de la stratégie mondiale des multinationales quand ils ne se transforment pas en machine à cash au service du remboursement des dettes colossales accumulées dans la période récente⁷.

Dans de telles conditions on ne s'étonnera pas que l'objectif –plus que justifié- de raccorder chaque village de la planète ait été reporté à 2015 sans préciser une quelconque modalité d'action ou de financement. On s'en remet pour l'essentiel aux lois du marché. Et la proposition pourtant bien timide de M. Wade⁸, de créer un Fonds de Solidarité Numérique sur la base du volontariat a été combattue par l'ensemble des pays riches.

Mais la responsabilité des altermondialistes ne peut s'en tenir à la seule dénonciation de la loi du marché. Un tel Sommet constitue aussi une opportunité de promouvoir des alternatives de développement. Et d'importants chantiers restent à mettre en place concernant les télécommunications en particulier. Si en France le mot d'ordre de renationalisation de l'opérateur public France Télécom est réapparu depuis la grave crise qu'a traversé l'opérateur national, il reste à formuler des discours crédibles à la lumière du formidable développement de la téléphonie mobile et d'Internet. Non que cela soit difficile mais force est de reconnaître que nous sommes face à un important déficit en la matière.

2. Une nouvelle attaque contre le système des Nations Unies. L'UIT précurseur de la déréglementation

Le déclin de l'UIT,⁹ la plus ancienne agence de l'ONU, n'est qu'un avant goût de ce qui attend l'ensemble du système des Nations Unies. Le processus est un corollaire de la déréglementation du secteur des télécommunications et de la privatisation des opérateurs historiques. Ainsi M. Pasquali écrit : « *La nouvelle UIT est aujourd'hui, parmi les organisations du système des Nations Unies l'un des plus avancées sur le chemin de la semi-privatisation... Une même multinationale pourrait, à la limite, être représentée à la tête de l'Union, voir ses intérêts défendus par la délégation gouvernementale de son pays d'origine, assister à un sommet sur invitation, et se glisser côté « société civile » au moyen d'une fondation ou d'une ONG amie.* »¹⁰.

Ainsi, la Conférence des Plénipotentiaires de Minneapolis a décidé : « *la mise en place à l'UIT du Reform Advisory Panel (RAP)... Tout un programme, surtout si l'on ajoute que seuls les représentants de la pensée unique en font partie. ... Conséquence ... le rôle de plus en plus important des grandes sociétés aux premiers rangs desquels on trouvera les entreprises US et les protagonistes du « tout IP 3 » généralement les mêmes. Leurs mentors siègent au RAP comme l'immanquable John Chambers, PDG de Cisco, Michaël Armstrong, alors PDG d'AT&T ou John Roth, Vice-Président de Nortel. Dans leur sillage les grands « managers » de sociétés, des opérateurs « globaux » et d'autres entreprises alors particulièrement dynamiques -aux yeux des analystes et consultants patentés comme Arthur Andersen et consorts... On ne citera pas tous ces « honorables visiteurs » et on se bornera à en rappeler*

⁷ Maroc Télécom vient ainsi au secours de Vivendi et Sonatel (Sénégal) contribue -certes modestement- à adoucir la dette de France Télécom.

⁸ Ce projet est certes critiquable car il proclame –sans preuve- que tous les autres mécanismes de financement ont échoué et il fait appel un peu trop facilement à la solidarité. En attendant M. Wade a déclaré que le Sénégal a versé immédiatement 420000 euros (à comparer aux 74 millions de dollars de résultat net en 2002 pour la SONATEL l'opérateur sénégalais détenu à 47% par France Télécom, chiffre publié par le mensuel Ecofinance de décembre 2002 janvier 2003) et les villes de Lyon et Genève ont contribué chacune pour 300000 euros

⁹ Voir article « L'UIT la vieille dame des télécommunications dans la tourmente libérale » de JL Fullsack de Jean Louis Fullsack <http://www.csdptt.org/article148.html> et le compte rendu de PP02 « La Conférence des Plénipotentiaires 2002 de l'UIT (PP02) à Marrakech : Des résultats décevants » de Jean Louis Fullsack <http://www.csdptt.org/article162.html>

¹⁰ Voir Pasquali « Sommet mondial de la Société de l'Information Deux précautions à prendre voir » <http://www.csdptt.org/article149.html> Nota : cette multinationale peut aussi siéger dans les groupes de normalisation de l'UIT et promouvoir ses normes, industrielles et/ou logicielles,

les plus « représentatifs » comme l'ineffable Bernie Ebbers, ci-devant PDG de WorldCom, les PDG de Global Crossing, ou de Tyco... » D'autres, moins connus du grand public, ont toujours leur espace réservé à l'UIT, ne serait-ce qu'en qualité de Membres des Secteurs et de sous-commission ou groupe de travail... Or depuis la fin de 2001 et l'immense scandale Enron, ces « honorables visiteurs » défraient plus les chroniques judiciaires que les chroniques technologiques ou économiques. Outre Enron, qui a aussi une filiale télécoms aux USA (on l'oublie généralement) on trouve ainsi Adelphia, Qwest, Tyco, Global Crossing, GTS, WorldCom, Williams, Xerox, AOL Time Warner, et d'autres car la liste n'est pas close sur ces prédateurs, falsificateurs, mystificateurs, imposteurs et ... néanmoins Membres avec un M majuscule de l'UIT.. »¹¹. Une quasi « révolution puisque voir les entreprises se substituer aux représentants des Etats est contraire à la constitution de l'UIT » mais qui reste peu connue et qui augure bien du pouvoir croissant des multinationales au détriment des Etats, un scandale qui n'a pas trouvé une dénonciation à sa mesure durant le SMSI.

Depuis le processus de déréglementation des télécommunications, les Etats ont tendance à s'en remettre aux lois du marché et donc aux opérateurs privatisés ou aux multinationales pour ce qui touche aux télécommunications. Ils rechignent dès lors à maintenir un taux de cotisation élevé. Quant aux sociétés et entreprises du secteur privé, Membres eux aussi de l'UIT, ils cotisent au minimum « social » et une partie « oubliée » même ses échéances. Il n'est donc pas étonnant que l'UIT se trouve dans une crise financière d'une extrême gravité. Peu de jours avant le Sommet, l'UIT faisait face à une menace de grève de son personnel dont une partie (près de 15%) est menacée de licenciement et faute d'un minimum de crédits de fonctionnement. Le Bureau de Développement des Télécommunications en charge notamment des PVD bénéficiait auparavant du détachement des fonctionnaires « prêtés » le plus souvent par des opérateurs publics de télécommunications, ce que la déréglementation et donc la concurrence rend aujourd'hui impraticable. L'organisation du SMSI a souffert –et souffre toujours– d'un manque de ressources financières, dont l'essentiel est fourni par les autorités suisses et d'autres Etats (Canada, Japon, Union Européenne, ... et Burkina Faso), mais –à l'exception notable d'une société suisse– aucune société privée n'y a versé le moindre cent.

Ce manque de crédit se traduit par la sacralisation des partenariats public-privé (3P). On ne s'étonnera donc guère en se rappelant le précédent du RAP de la consécration comme panacée universelle de ce « partenariat » lors du SMSI. Le exemple instructif nous est fourni par la mise en place des « Académies Cisco », sous forme de partenariat entre l'UIT et CISCO, dans la plupart des pays d'Afrique, pour la formation de cadres locaux aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ce (TIC). Ce qui permet à Cisco qui détient un quasi monopole sur les routeurs d'imposer à la fois son matériel et ses concepts de réseau à l'abri de toute concurrence, consolidant son hégémonie mondiale, et à Microsoft d'imposer ses logiciels d'exploitation, alors que les promoteurs des logiciels libres auraient des solutions alternatives incomparablement moins coûteuses à proposer.

L'UIT apparaît donc en bien des points comme le prototype de l'ONU souhaitée par les néolibéraux et sur ce terrain comme tant d'autres les altermondialistes doivent assumer leur responsabilité comme ils l'ont fait lors des récents autres Sommet de l'ONU comme celui de Rio et de Jo'burg. En effet comme le souligne Bernard Dréano : « *Reprendre à son compte la bataille pour la démocratie planétaire est d'autant plus important que le seul instrument de juridique de gouvernance international demeure l'ONU. Malgré leurs évidentes limites, les Nations Unies pourraient être le socle d'une construction démocratique mondiale, mais cette potentialité est sans cesse mise en cause par les néolibéraux en général, et par les USA en particulier. Ainsi cette volonté de déposséder l'ONU de ses maigres moyens d'interventions*

¹¹ Voir « « Escrocs » ou « Société Civile » Le choix de l'UIT » de JL Fullsack voir à l'adresse <http://www.csdptt.org/article150.html>

dans les domaines du développement, de la culture de la santé, des droits sociaux et de concentrer son action, sous la responsabilité du Conseil de Sécurité sous influence américaine, sur les questions de la paix »¹².

Le SMSI a d'ailleurs montré que le processus de mutation de l'ONU était bien avancé y compris au sein d'autres agences dont l'UNITAR, l'UNICT et le PNUD. C'est ainsi qu'un atelier organisé par le PNUD dans le cadre du Sommet à Genève avait pour thème « les technologies émergentes et solutions innovantes » avec pour objectif de chercher le meilleur moyen de contourner les opérateurs historiques via VSAT, VoIP ou WiFi. Les intervenants y mettaient tout leur enthousiasme et souvent leur ironie (à défaut d'une connaissance réelle des problèmes de réseau) à placarder ces « opérateurs historiques dont l'unique préoccupations était de préserver leur pré carré ».

3. Une tentative avancée d'instrumentalisation de la société civile au profit des chantres du libéralisme

C'est dans ce contexte que pour la première dans un Sommet de l'ONU, la « Société Civile » était officiellement invitée à participer au processus en tant que partenaire (« stakeholder ») -il faut le souligner- au même titre que les représentants du Secteur privé. Les organisateurs du SMSI ont ainsi mis en place un Secrétariat de la Société Civile, chargé officiellement de « faciliter » le travail de la Société civile (SC), comprenant des membres choisis par eux et payés entre autres par le Canton de Genève. Des familles ont été instituées par ce Secrétariat regroupant des ONG, telles que Jeunes, Peuples Autochtones, Handicapés, Femmes, droits de l'Homme, etc..) dont les responsables –avec les responsables de divers groupes de travail et de Caucus régionaux¹³- constituent le Bureau de la Société Civile. En parallèle la SC a mis en place un Groupe de travail Contenus et Thèmes (CS C&T Group) qui est son bras armé, fédérateur et coordinateur pour les contributions aux réflexions de la SC et à l'élaboration de ses documents, sous contrôle –théorique dans la majorité des cas- de l'assemblée plénière de la SC. Cette organisation a fonctionné avec plus ou moins de succès tout au long de la préparation du Sommet. Plus difficilement lors du Sommet lui-même où la plénière eut des difficultés à se réunir du fait de manque de salle, de l'absence de d'interprétariat et de changement de lieux et programmes en dernière minute, mais surtout de la défaillance complète du Secrétariat et de l'organisateur, l'UIT, due en partie à la pénurie de finances ...

Nous n'allons pas ici analyser dans en détail l'action des uns et des autres. Il faut cependant souligner que les plus actifs parmi les membres du Bureau de la SC n'en étaient pas à leur premier contact avec l'UIT;... Cet aréopage devait entre autres étudier l'opportunité d'une éventuelle représentation des ONG au sein de l'UIT, mais n'est jamais parvenu à un accord. Il apparaît parfaitement plausible de soupçonner que ces tentatives d'officialiser la Société Civile dans le processus ont pour objectifs pour les organisateurs du Sommet –l'UIT- de mieux faire accepter la participation officielle du secteur privé, donc essentiellement les multinationales du secteur des TIC. Il n'y aurait là d'ailleurs rien d'étonnant comme le souligne Bernard Dréano : « *Pour le néolibéralisme, l'idée de société civile va servir à affaiblir les régulations de l'Etat, les mécanismes de solidarité et de redistribution en faveur des plus défavorisés, à masquer les inégalités etc. et cela principalement de 2 manières. D'une part en s'évertuant à expliquer que l'entreprise fait partie » de la société civile. C'est a*

¹² La belle Irène, l'éléphant et le gouverneur. Bernard Dréano, Président du Cedetim et du réseau international HCA (Helsinki Citizen's Assembly) intervention au séminaire international sur la société civile Internationale organisé par le « Center for Civil Society » de la London School Of Economics septembre 2001 <http://www.france.attac.org/au511>.

¹³ Les régions s'entendent au sens onusien c'est-à-dire l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord, l'Asie et l'Amérique latine

dire, dans notre schéma ci-dessus, permettre la conquête de l'espace libre de la société civile par la sphère dominante du Marché. D'autre part, à diriger la « société civile » asservie contre ce qui, au sein de l'Etat peut contrarier cette hégémonie »¹⁴.

Si les tentatives les plus visibles d'associer voire d'intégrer le secteur privé à la Société Civile, telles celles de Bertrand de la Chapelle de l'Institut français des relations internationales pour l'institution d'un multipartenariat ou de Web Force International ont certes échoué (du moins pour l'instant), le silence de la Déclaration de la Société Civile sur les faits et thèmes que nous avons énumérés ci-dessus pose question : au pire il serait l'œuvre de tractations, au mieux d'une certaine ignorance ou d'une sous-estimation des mutations en cours. Quoi qu'il en soit l'absence de mobilisation du mouvement altermondialiste en porte un large part de responsabilité.

Ce Sommet nous questionne sur le rôle que nous devons assigner à notre mouvement au sein de tels processus. L'objectif doit-il être d'arriver à une adhésion de la « Société Civile » comme l'illusion a semble-t-il été entretenue tout au long du SMSI, en particulier par les responsables du Secrétariat de la SC mais aussi –et ce qui est bien plus grave- par la majorité du Bureau de la SC ! On peut alors s'interroger sur sa légitimité à représenter « la Société civile ». Notre rôle doit-il plutôt contribuer à mettre au service de délégations d'Etat l'expertise de certains ONGs nationales dès lors qu'elle est reconnue ? Ou, au contraire, notre rôle doit-il être –à travers un travail rigoureux et indépendant- de représenter une force de propositions pour construire un nouveau modèle de société non soumis aux forces du marché ?

Ici encore si à CSDPTT notre expertise a pu être remarquée, voir utilisée, et parfois mise au service d'une délégation africaine, notamment en matière de financement du développement des réseaux¹⁵, un travail plus collectif¹⁶ aurait pu produire des effets positifs notamment si nous avons pu bénéficier de la participation d'ONG plus aguerries par la participation à d'autres Sommets ou conférences. Un tel travail ne saurait cependant atteindre véritablement ses objectifs sans un véritable pression sur les décideurs. Toute avancée ne peut se faire qu'en combinant les deux formes d'une même action. Faire pression sur le Sommet par des prises de position fortes (le cas échéant soutenu par des manifestations) et mettre son expertise au service de ceux qui ne peuvent compter sur des cabinets d'experts et autres lobbyistes, interpeller les participants par notre force de proposition et notre aptitude de contribution. Il existe un espace dans lequel la Société civile peut/doit s'engouffrer dans chaque sommet de l'ONU pour participer à la construction de cette démocratie mondiale que nous appelons de nos vœux, sans illusion. Il nous appartient là aussi au minimum d'être présent, engagé et actif, et surtout à obtenir la participation des citoyens et organisations altermondialistes prêts à s'engager dans de tels sommets.

Il est légitime que chacun, chaque organisation, veuille être maître de ses propres initiatives. Si tant est que son ambition ne se limite pas à être simplement visible à l'image d'une stratégie de marketing, mais qu'elle affirme la force de ses propres propositions ainsi que la volonté et l'utilité de ses contributions à réflexion commune, chaque citoyen, chaque organisation citoyenne doit revendiquer sa place dans un processus comme le SMSI.

A l'inverse, une grande manifestation d'opposition à l'orientation néolibérale et au maintien de l'inadmissible fossé entre Nord et Sud rassemblant toutes les forces de la société

¹⁴ La belle Irène, l'éléphant et le gouverneur. Bernard Dréano intervention au séminaire international sur la société civile Internationale organisé par le « Center for Civil Society » de la London School Of Economics en septembre 2001.

¹⁵ On trouvera notamment sur le site de CSDPTT, <http://www.csdptt.org> l'ensemble des propositions sur ce sujet (et sur d'autres jugés essentiels par CSDPTT) régulièrement réaffirmées au fur et à mesure de l'avancement de la préparation du Sommet

¹⁶ Préfiguré grâce au concours de plusieurs membres du CASIC lors du Sommet de Genève,

civile dans leur diversité, et prête à prendre sa place dans ce processus est probablement une chance pour la reconnaissance de la société civile comme acteur crédible dans la configuration du monde de demain.

Ainsi –et seulement par son engagement et son action- la société civile pourra affirmer que « Un autre monde est possible ».

Vers le Sommet de Tunis

La prochaine phase du Sommet est prévue à Tunis en 2005. Les manipulations qui ont permis de contourner les interventions des quelques membres du CASIC et des autres contestataires lors du Sommet de Genève viendront cette fois non seulement du « bureau de la Société civile » mais aussi bien sur des autorités tunisiennes expertes en la matière dans ce pays dictatorial ou toute expression de l'opposition est violemment muselée sans ménagement. Mais on pourra aussi compter sur d'importantes contradictions qui ne manqueront pas d'apparaître entre ces deux pôles en particulier sur la question des libertés. Les conditions d'expression seront plus difficiles mais l'expérience de la première phase a permis d'éclairer les objectifs et les stratégies des uns et des autres. La préparation ne doit donc souffrir d'aucun retard, et requiert d'autant plus de rigueur et surtout une mobilisation beaucoup plus large, au sein du mouvement altermondialiste. Des forces existent, en Europe comme l'influent collectif communica-ch avec qui nous sommes proches mais aussi en Afrique¹⁷, comme en témoignent un certain nombre de courriers reçus par notre association dans la phrase préparatoire.

Le Sommet à Tunis constitue par ailleurs une excellente occasion de soutenir les organisations tunisiennes militant pour leurs droits d'expression, et contribuer à la construction -dans des conditions difficiles- des forces altermondialistes des pays du Maghreb, les formes de participation au Sommet devant bien évidemment être décidées en concertation avec elles.

De façon plus générale, la présence active, nombreuse et militante des altermondialistes nous paraît d'autant plus justifiée que l'on se trouve au cœur de leurs préoccupations : la lutte contre la déréglementation néolibérale et les privatisations et pour la refondation des services publics, la dénonciation des effets de la spéculation et financière et le dumping social¹⁸. Enfin le fait que ce Sommet se déroule dans un pays du « Sud » est une opportunité majeure pour dénoncer les échecs des conférences internationales sur le financement du développement et promouvoir à cette fin la prise en compte de la taxe Tobin et de toute autre proposition alternative au dogme libéral. Outre les questions citées ci-dessus relatifs à la spécificité des télécommunications et de l'informatique et des médias, il représente une opportunité de continuer les mobilisations lors des Sommets de Rio, de Johannesburg, de l'OMC ou du G8 et des autres conférences internationales.

Bruno Jaffré ATTAC Nord-Essonne Président de CSDPTT bjaffre@csdptt.org

Jean Louis Fullsack ancien expert de l'UIT, délégué de CSDPTT au SMSI jfullsack@wanadoo.fr.

CSDPTT (Coopération Solidarité développement aux PTT) est membre du CASIC (collectif pour une autre société de l'information et de la Communication voir <http://www.casic2004.org>)

¹⁷ Voir aussi l'excellent texte intitulé « Info-riches » ou « Info-pauvres » ! Et si l'on questionnait la mondialisation marchande ? Et si l'on repensait l'économie et la politique ? » du Forum pour l'Autre Mali à <http://www.csdptt.org/article106.html>

¹⁸ On notera que la Tunisie est un hôte accueillant pour les entreprises dans leur pratique de délocalisation à cause du « dumping social » qui y prévaut.